



Gérard Rimbault, président de NaturSac, tient quelques NÉOSAC, qui se biodégradent en quatre mois. Cette évolution est possible grâce aux recherches du D<sup>r</sup> Jacques Lemaire. — PHOTO LE SOLEIL, STEVE DESCHÈNES

## NaturSac offre un produit biodégradable en quatre mois

**Jean-Nicolas Patoine**  
jnpatoine@lesoleil.com

Un pas de plus vers la solution au problème des sacs de plastique ? C'est ce que croit la compagnie québécoise NaturSac, qui a présenté, hier, un sac de plastique qui se biodégrade en trois ou quatre mois.

Selon NaturSac, son nouveau produit, le NÉOSAC, est 100 % biodégradable, compostable, recyclable et non polluant.

«On était toujours bloqué à 13 mois (de biodégradation), dit Gérard Rimbault, président de NaturSac. On n'avait pas encore été jusqu'au bout pour arriver à solutionner ce problème de pollution visuelle et marine», ajoute-t-il, en prenant soin de mentionner que le «bout» n'est pas encore atteint.

Le NÉOSAC s'effrite en moins de quatre mois, mais il a une durée de vie de 13 mois tant qu'il n'est pas sorti de son emballage.

Cette avancée est possible grâce aux recherches du Dr Jacques Lemaire, photo-chimiste et professeur à l'École nationale supérieure de chimie, en France.

M. Lemaire a expliqué dans le détail, hier, le fonctionnement du procédé qu'il a créé. En voici une version très vulgarisée: l'ajout d'additifs dans le plastique permet de provoquer une réaction qui va le fragmenter. Ainsi, les particules de plastique deviennent si petites qu'elles sont bio-assimilables.

### ABSENCE REMARQUÉE

Recyc-Québec n'a délégué personne à cette conférence de

presse, qui avait lieu à l'Hôtel Universel. Gérard Rimbault était d'ailleurs très déçu. Il accuse Recyc-Québec de favoriser l'un de ses concurrents. «C'est un organisme d'État qui ne peut pas s'associer. Je respecte ça. Mais il faudrait que ce soit vrai pour toutes les compagnies. Pour moi, leur comportement démontre un parti pris.»

### NaturSac prévoit investir 4,2 millions \$ pour construire une usine au Saguenay-Lac-Saint-Jean et créer 150 emplois en quatre ans

«On ne favorise aucune entreprise», réplique Johanne Riverin, vice-présidente aux communications chez Recyc-Québec. «On ne peut pas toujours être là où on voudrait. (Notre absence) n'était pas un désaveu.»

Avant de prendre position sur les sacs biodégradables, l'organisme attend les résultats d'une étude sur la recyclabilité des sacs et l'issue du programme de certification sur les sacs en plastique compostables du Bureau de normalisation du Québec (BNQ). «Ça nous fera plaisir de promouvoir tous les sacs qui seront conformes à la certification», ajoute M<sup>me</sup> Riverin.

### RECOMMANDATION

En attendant, Recyc-Québec recommande le sac réutilisable, puis celui de plastique recyclable. Bien sûr, l'idéal demeure l'usage du moins de sacs possible, dit Johanne Riverin.

Actuellement, plusieurs sacs décrits comme biodégradables le

sont seulement sur plusieurs années. La certification du BNQ permettrait au consommateur de connaître la durée de vie de ceux qu'il utilise.

«On travaille sur un programme pour voir si on va être capable de donner cette certification, confirme Sylvain Allard, normalisateur au BNQ. Nous n'avons pas vraiment de pression venant de ceux

qui veulent que la certification se fasse. Plutôt de ceux qui n'en veulent pas, parce qu'ils ont peur de ne pas en faire partie», ajoute-t-il. Si elle est mise de l'avant, la certification pourrait voir le jour dans un an.

### UN DÉPUTÉ HEUREUX

Présent hier, le député de Lac-Saint-Jean, Stéphane Tremblay, était comblé. En avril 2005, il a déposé un projet de loi qui visait à interdire la distribution de sacs non biodégradables au Québec. Son projet est resté lettre morte au gouvernement, mais «l'industrie est en train de se tourner vers une option intéressante de sacs à durée de vie limitée», dit-il.

Autre raison de se réjouir pour le député: NaturSac compte ouvrir sa première usine de production québécoise au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'un investissement de 4,2 millions \$ qui créera 150 emplois sur quatre ans. L'entreprise de Laval fabrique actuellement ses sacs en Europe.